

Action n°3

Réseau d'élevages en agrobiologie

Données technico-économiques du réseau d'élevages "Viande Bio"

Maître d'œuvre : Chambres d'Agriculture de Bretagne - Pôle Herbivores

Partenaire scientifique : Institut de l'Élevage

Durée du programme : 2003-2006

Objectifs

Le suivi des exploitations des réseaux d'élevage a pour objectif d'écouter, d'observer et d'enregistrer des pratiques d'éleveurs dans leur contexte d'exploitation pour analyser et formaliser ces savoir-faire. Il s'agit aussi de rechercher des indicateurs ou des méthodes d'appui technique accompagnées de références appropriées, pour répondre aux demandes de formation et d'information des agriculteurs, des étudiants.

Protocole

- Suivi de 7 élevages certifiés en agrobiologie sur la Bretagne.
- Collecte des données techniques et économiques.
- Diffusion des repères des systèmes et du savoir-faire des éleveurs.

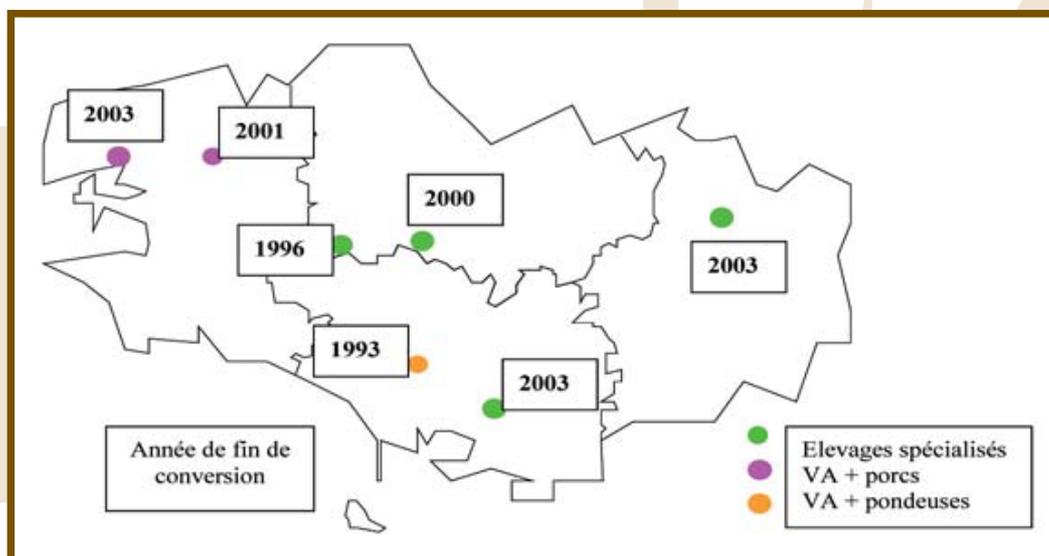
Dans le cadre du réseau d'élevage "Viande", les Chambres d'Agriculture de Bretagne et l'Institut de l'Élevage ont réalisé des suivis d'élevages allaitants en Agriculture Biologique de 2000 à 2006. Ce suivi avait pour objectif d'observer et d'enregistrer des pratiques d'éleveurs et de situer les résultats techniques et économiques des systèmes allaitants conduits en Bio. Une première analyse des résultats avait été réalisée en 2003. Une deuxième synthèse vient d'être réalisée ; elle porte sur les 7 élevages suivis de 2004 à 2006.

En 2006, les exploitations font en moyenne 79 ha de SAU pour 1,2 UTH. Elles ont en moyenne 99 UGB, dont 60 vaches allaitantes sur 74 ha de SFP.

3 exploitations sur 7 ont un atelier hors-sol. Les 7 exploitations suivies ont terminé leur conversion à l'Agriculture Biologique au plus tard en 2003.

Depuis 2002, seulement 2 exploitations se sont agrandies de manière significative (+ 10 à 15 hectares). Ces hectares sont utilisés principalement au profit de la surface fourragère.

Le nombre de vaches dans les élevages suivis est resté stable (+ 1 vache en moyenne depuis 2002). Cependant, on constate une légère baisse des effectifs de bovins, 3 UGB en moyenne dans ces exploitations. Cette baisse s'explique en partie par l'augmentation des ventes de broutards au détriment des bœufs et des jeunes bovins.



Carte : Situation géographique et caractérisation des 7 élevages du réseau d'élevages "Viande Bio"

La reproduction : une nette diminution de la mortalité

Entre les deux périodes 2001-2003 et 2004-2006, globalement, les bilans de reproduction s'améliorent. Sur un critère comme le taux de mortalité, on est passé de 10,5% à 6,8%. Le taux de mortalité 0-2 jours est passé de 6 à 4,7%. La productivité est en moyenne de 0,89 veau sevré par vache mise à la reproduction. En ce qui concerne l'intervalle vêlage-vêlage, il est de 377 jours en moyenne de 2004 à 2006. Il s'est amélioré de 6 jours entre les deux périodes. On observe cependant un écart de 24 jours entre les extrêmes. Le pourcentage d'intervalles vêlage-vêlage supérieurs à 400 jours est passé en moyenne de 24 à 12%.

Des élevages de plus en plus autonomes

L'autonomie alimentaire des élevages a tendance à s'améliorer. Sur les aspects fourrages, le niveau est stable (87% en moyenne sur les 3 dernières années). Par contre, les éleveurs recherchent plus d'autoconsommation sur les concentrés. 6 élevages sur 7 ont plus de 90% d'autonomie en concentrés pour leurs bovins contre 3 lors de l'étude précédente. En revanche, les quantités de concentrés consommées restent stables et relativement faibles (autour de 200 kg/UGB).

La valorisation des animaux

Sur la période 2004 à 2006, les élevages sont assez stables quant aux types d'animaux produits. Les veaux mâles sont généralement vendus à 8,8 mois en broutards, en circuit conventionnel, au poids de 317 kg. Toutefois, deux éleveurs engagés dans la vente directe ne commercialisent que la moitié de leurs mâles en broutards. Les autres sont gardés pour une production de veau de lait et vendus en direct à 4,5 mois à 112 kg de carcasse.

Le poids moyen des carcasses est de 386 kg pour les vaches de réforme abattues à 6,6 ans et de 366 kg pour les génisses viande abattues à 36,5 mois.

Les charges opérationnelles

Le niveau moyen des charges opérationnelles est de 330 € par vache sur la période 2004-2006. Cependant, il varie de 230€ à 460€ d'un élevage à l'autre. Le coût alimentaire moyen est de 180€ par vache. Le coût des concentrés est faible avec 62€ par vache en moyenne. Les frais d'élevage atteignent 153€ par vache, les frais vétérinaires sont faibles (30€ par vache) et la paille représente seulement 53€ par vache. Entre 2004 et 2006, le coût alimentaire a baissé de 40€ par vache.

Les résultats économiques

2004 – 2006 (a)	Moyenne	Mini - maxi
Produit par vache	1 470 €	1 130 € - 1 780 €
- dont aides couplées	320 €	210 € - 360 €
Marge brute		
- par vache (65 VA)	1 140 €	860€ - 1 430 €
- par Ha SFP (79 ha)	960 €	735 € - 1 190 €
Charges de structure par vache	945 €	600 € - 1 120 €

(a) recalcul avec la part d'aides couplées sur la base de 2006, pour 2004 et 2005

Conclusion

Cette deuxième synthèse porte sur les 7 élevages suivis de 2004 à 2006. Elle met en avant l'amélioration des résultats de reproduction et du niveau d'autonomie alimentaire. Les résultats économiques sont corrects grâce au bon niveau de marge brute. Toutefois, on observe des écarts importants entre élevages.

Une synthèse plus détaillée sera disponible auprès des spécialistes "Viande bovine" du Pôle Herbivores à partir de mai 2009. Cette synthèse sera complétée par la description, le fonctionnement et les résultats de 2 cas concrets.

Contacts

Thomas ROCUET - Tél. : 02 98 52 48 76

Alain GUILLAUME - Tél. : 02 97 22 61 11

Christian VEILLAUX - Tél : 02 23 48 26 87

Thierry OFFREDO - Tél. : 02 96 79 21 82

Patrick SARZEAUD - Tél. : 02 23 48 29 20



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE

Recherche Appliquée